



ÉTABLISSEMENT PUBLIC  
D'AMÉNAGEMENT DE LA  
VILLE NOUVELLE DE SÉNART

## Communiqué de presse

Sénart, le 15 décembre 2015

**Par arrêté du 9 décembre 2015, le ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité a nommé Madame Aude DEBREIL, directrice générale de l'Établissement Public d'Aménagement de la ville nouvelle de Sénart à compter du 14 décembre 2015.**

Haut fonctionnaire du ministère du développement durable (IEP Paris, ENA), Aude Debreil a un parcours mixte, à la fois en administrations centrales de l'État (Trésor, Équipement) et sur le terrain à la tête de l'établissement public foncier des Yvelines qu'elle a créé et dirigé (2006-2011) et d'une collectivité territoriale majeure d'Ile-de-France, le département des Yvelines qu'elle a dirigé de 2011 à 2014.

Femme de projets à forte dominante managériale, Aude Debreil s'appuiera sur une équipe de 50 collaborateurs aux compétences variées: architectes-urbanistes, ingénieurs, développeurs territoriaux...



Aude Debreil et son équipe poursuivront avec leurs partenaires publics et privés des objectifs ambitieux de développement du territoire dont les potentialités restent très importantes: une réserve foncière mobilisable de 1200 ha, un centre urbain - le Carré Sénart - à développer, une nouvelle liaison TZen ainsi que l'aménagement et la commercialisation des nouveaux quartiers et sites pour l'accueil des activités économiques (totalisant plus d'une trentaine d'opérations).

### Les compétences d'un aménageur public aux services des collectivités et des acteurs économiques.

L'EPA Sénart est un établissement public à caractère industriel et commercial (E.P.I.C.), dont la mission est l'aménagement et le développement de la ville nouvelle de Sénart.

Sous la tutelle du Ministère Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, l'EPA Sénart mène une politique de valorisation active, créant un véritable projet urbain à l'échelle du Grand Paris.

Ses domaines d'intervention sont particulièrement vastes :

- la conception et la programmation des sites à développer dans un cadre environnemental exigeant,
- l'aménagement, intervenant aussi bien comme maître d'ouvrage qu'en tant que mandataire pour des maîtres d'ouvrages publics
- le développement économique,
- la promotion territoriale...

42 ans après la création de la ville nouvelle, l'EPA Sénart fera partie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 du nouvel EPCI «Grand Paris Sud » fusionnant 4 agglomérations\*.

\*Evry Centre Essonne, Seine Essonne, Sénart en Essonne, Sénart ville nouvelle et la commune de Grigny.

**Son périmètre d'intervention reste inchangé, celui de l'opération d'intérêt national de la ville nouvelle de Sénart regroupant 8 communes en Seine et Marne et 2 en Essonne.**

### Contact presse EPA Sénart

Marylin Huteau  
Tél. 01.64.10.15.64  
[mhu@epa-senart.fr](mailto:mhu@epa-senart.fr)  
[www.epa-senart.fr](http://www.epa-senart.fr)

Située à 30 km au sud-est de Paris, Sénart se développe sur 120 km<sup>2</sup>, soit la superficie de Paris et du Bois de Boulogne réunis.

Composée de 10 communes, 2 en Essonne et 8 en Seine et Marne, la ville nouvelle compte aujourd'hui 116 000 habitants, et 4200 entreprises totalisant près de 43 000 emplois.

**31 opérations d'aménagement actives sont pilotées par l'EPA Sénart.**

